

Délibération 2022-07-CA P

Séance du 10 mars 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Calendrier de fermetures administratives pour l'année universitaire 2022-2023

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 500 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 10 mars 2022 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental,

Vu l'avis du Comité Technique du 1^{er} mars 2022 ;

Monsieur le Président donne la parole à M. Philippe DULION, Directeur Général des Services, qui présente aux membres le calendrier des fermetures administratives pour l'année universitaire 2022-2023 telles que :

Noël	Du 17 décembre 2022 à 13h au 3 janvier 2023 matin	11 jours
Hiver	Du 18 février 2023 à 13h au 27 février 2023 matin	5 jours
Printemps	Du 22 avril 2023 à 13h00 au 2 mai 2023 matin	5 jours
Ascension*	Du 17 mai 2023 au soir au 22 mai 2023 matin	1 jour
Eté	Du 22 juillet 2023 au soir au 21 août 2023 matin	19 jours
*Si pause pédagogique Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.		Soit une fermeture totale de 41 jours

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix le calendrier des fermetures administratives pour l'année universitaire 2022-2023.

Pour : 25 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix



Valenciennes, le 10 mars 2022

Abdelhakim Artiba
Président